

26 HEURES NON-STOP : UNE SITUATION SCANDALEUSE À LA MAISON D'ARRÊT D'OSNY !

La CGT Pénitentiaire de la MAVO tient à dénoncer une situation extrêmement grave survenue au Centre Pénitentiaire de la Maison d'Arrêt d'Osny.

Les 18 et 19 mai 2026, trois agents ont pris leur service à 7h00 avant de partir en extraction médicale vers 12h00. Ils ne sont revenus à l'établissement que le lendemain à 9h00, après plus de 26 heures de mission sans relève.

Durant cette période, les agents ont dû faire face à des conditions de travail inacceptables :

**Aucune relève organisée !
Absence de véritable prise en charge pour le repas !
Manque de communication !
Demandes répétées de relève restées sans réponse !
Aucun temps de repos !**

COMMENT EST-CE POSSIBLE, MONSIEUR LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT ?

Cette situation relève de votre responsabilité !

Ne nous dites pas que vous n'étiez pas informé.

Dans votre établissement, les demandes d'explications adressées aux agents pleuvent à tour de bras. En revanche, lorsqu'il s'agit d'assumer les dysfonctionnements de l'organisation du service, les réponses se font beaucoup plus discrètes.

Où est l'équité lorsque les agents constatent chaque jour davantage de contraintes ?

26 HEURES DE TRAVAIL SANS RELÈVE : UN MANQUE DE RESPECT INADMISSIBLE

Comment les agents peuvent-ils continuer à accorder leur confiance à l'institution lorsque celle-ci ne leur accorde même pas le respect le plus élémentaire ?

Faire travailler trois agents pendant plus de 26 heures consécutives sans relève constitue un manquement grave aux conditions de travail et à la considération due aux personnels.

LA CGT PENITENTIAIRE PARIS ÎLE DE FRANCE PREND SES RESPONSABILITÉS

Pendant que certains préfèrent brasser du vent, **la CGT Pénitentiaire Paris Île-de-France** assume pleinement son rôle de défense des personnels et dénonce ces dysfonctionnements.

COMMENT UNE TELLE SITUATION A-T-ELLE PU ÊTRE AUTORISÉE ?

La CGT Pénitentiaire de la MAVO tient à remercier les trois collègues concernés pour leur professionnalisme, leur engagement et leur sens du service malgré des conditions de travail particulièrement dégradées.

Nous resterons aux côtés de l'ensemble des personnels pour dénoncer tous les manquements, faire respecter leurs droits et exiger que de telles situations ne se reproduisent plus.

A Osny, le 10 juin 2026